

MOT DE LA MAIRESSE – MAI 2018

Chers dionysiennes et dionysiens,

ACQUISITION DU BÂTIMENT DE LA CAISSE DESJARDINS : Depuis déjà plusieurs mois, nous sommes en discussion pour l'achat de l'immeuble de la Caisse Desjardins. Je vous rassure tout de suite, cette acquisition ne signifie pas la fin des services offerts par celle-ci. La Caisse n'a besoin maintenant que d'environ 2 000 pieds carrés et il est prévu dans l'entente, un bail commercial avec cette dernière d'une durée de 7 ans avec deux options de renouvellement d'une durée totale de 10 années additionnelles. L'espace rendu disponible par la caisse, nous permettra d'y aménager les bureaux de la municipalité au rez-de-chaussée et une éventuelle salle du conseil au sous-sol. Cette relocalisation de nos bureaux libérera l'actuel hôtel de ville et nous permettra de faire les aménagements requis pour y accueillir notre bibliothèque municipale au rez-de-chaussée, et différents services à la communauté. Le plan directeur que nous ferons réaliser en 2018 viendra confirmer comment maximiser l'utilisation de tous les espaces dont nous disposons. Les conditions financières d'achat et de location de cet immeuble sont favorables à la municipalité et ne nécessitent aucun règlement d'emprunt. Le budget d'entretien annuel du bâtiment s'intégrera au budget municipal annuel. Il est bien entendu que l'offre d'achat que nous avons signé est conditionnelle à une inspection satisfaisante de l'immeuble par un professionnel embauché par nous.

BALISES POUR LES TRAVERSES DE PIÉTONS : Avec l'arrivée du beau temps, nous installerons encore cette année, les trois balises en vue de renforcer la sécurité aux passages piétonniers. Je vous rappelle que celles-ci ont pour seul objectif de rendre ces passages piétonniers plus sécuritaires pour tous, enfants comme adultes. Le fait d'avoir un noyau villageois comme le nôtre, avec des rues étroites et des maisons qui longent de très près les bordures de rue, nous oblige à redoubler de prudence et ce, que nous soyons conducteurs ou piétons. Comme mentionné l'an dernier, ces balises sont faites pour résister aux passages de tous types de véhicules, même des poids lourds et des véhicules agricoles. Si les conducteurs font preuve de respect et de civilité, les balises auront une plus longue durée de vie sinon, elles devront être remplacées plus souvent mais, elles sont là pour rester. Le corridor scolaire se trouve sur deux rues dont la majeure partie est très étroite, soit les rues du Collège et Saint-Catherine. N'attendons pas qu'il y ait un malheureux accident avant de modifier nos comportements. Si chacun y met du sien, la cohabitation sera un succès.

ÉTUDE DE FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION DANS LE NOYAU VILLAGEOIS : Toujours avec le même objectif d'améliorer la sécurité, nous avons confié un mandat à une firme externe afin de réaliser une étude qui permettra d'identifier les correctifs à apporter pour faciliter et rendre plus sécuritaires les déplacements dans notre noyau villageois. Cette étude vise tous les types de déplacements, que ce soit à pieds, à vélo et en véhicules de toutes catégories en partant de la simple automobile jusqu'aux camions, autobus, véhicules agricoles et camions de pompiers. L'étude couvrira le secteur de la rue du Collège jusqu'au chemin des Patriotes entre les rues Sainte-Catherine et Phaneuf. Le chemin des Patriotes et la rue Yamaska étant des routes de juridictions provinciales ne sont pas visées par l'étude. À la suite des recommandations, nous serons en mesure d'apporter les correctifs nécessaires pour améliorer la fluidité de la circulation dans notre village et par le fait même la sécurité.

RELAIS POUR LA VIE : Le mois dernier, je vous indiquais que nous ferions une collecte prochainement à l'intersection du chemin des Patriotes et de Yamaska, celle-ci aura lieu le 5 mai prochain. Je vous remercie à l'avance pour votre générosité.

NOUVEAU COORDONNATEUR DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE : Dans quelques semaines, Annie Tardif quittera pour son congé de maternité, et elle nous reviendra en mai 2019 pour mettre à profit ses talents et compétences à titre d'agente de développement économique et touristique et responsable des communications. Félicitations Annie pour ce bel événement qui se prépare et à très bientôt! Pour la remplacer jusqu'au retour de Marylène Huard en octobre 2018, s'est joint à l'équipe Antoine Noël bachelier en récréologie. Bienvenue Antoine et nul doute que ta présence contribuera au dynamisme de nos loisirs et de la vie communautaire à Saint-Denis.

ACTIVITÉS À VENIR : Le mois de mai est enfin là avec la belle température que nous avons tant attendue. Avec ce mois de mai, arrive aussi le début des différentes activités extérieures et les longues fins de semaine. On se sent revivre et on est heureux de débiter le jardinage, les piqueniques, les terrasses, les activités extérieures, c'est comme si tout se réveillait en même temps. Si la chaleur est au rendez-vous, les cinémas plein air seront enfin là. Le lundi 21 mai, ce sera la Journée nationale des Patriotes et la municipalité fera un dépôt de fleurs symbolique à 10h30 à la Place Louis-Joseph Papineau avec allocutions. Dans le parc des Patriotes, Il y aura pour une quatrième année la Foire Patriote organisée par la Maison nationale des Patriotes. Les mois de mai et juin sont aussi les mois où plusieurs organismes tiennent leur assemblée générale annuelle, n'hésitez pas à y assister, c'est l'occasion pour entendre leurs nombreuses réalisations de l'année. Enfin, le 17 mai prochain se tiendra également la soirée annuelle de reconnaissance des bénévoles pour nos organismes. Pour connaître le détail de tous ces événements, je vous invite à consulter les pages qui suivent.

Bon printemps à tous!

Ginette Thibault, mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu